

DÉLIBÉRATION N°2020-21_50
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du 14 décembre 2020

6-Validation des points des CFVU du 20 octobre et du 26 novembre 2020

6.6 : Capacités d'accueil pour la rentrée 2021

b- Modalités d'admission de la première année du premier cycle des formations du SUP FC

La délibération étant présentée pour décision

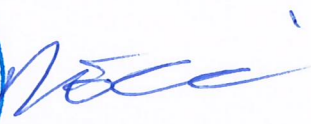
Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 23 Membres représentés : 9 Total : 32	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2 Suffrages exprimés : 30 Pour : 30 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les modalités d'admission de la première année du premier cycle des formations du SUP FC pour la rentrée 2021.

Besançon, le 17 décembre 2020

Pour la présidente et par délégation
La directrice générale des services




Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe point 6.6 (b) : délibération n°2020-21_27 de la CFVU du 26/11/2020

Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

**DELIBERATION N°2020-21_27
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du Jeudi 26 novembre 2020

8. Capacités d'accueil pour la rentrée 2021

b. Modalités d'admission de la première année du premier cycle des formations du SUP FC

La délibération étant présentée pour avis.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 34 Quorum : 17 Membres présents : 9 Membres représentés : 8 Total : 17	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 17 Pour : 17 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent les modalités d'admission de la première année du premier cycle des formations du SUP FC pour la rentrée 2021.



Besançon, le 30 novembre 2020

Pour le président et par délégation

La Directrice Générale des Services

Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe 8 : tableau des capacités du SUP FC pour la rentrée 2021



Capacités première année des formations du SUP-FC (hors Parcoursup) pour la rentrée 2021

Validation prévue en CFVU le 26/11/2020 et en CA le 15/12/2020

CAPACITES 2020-2021 - 1ère année (SUP FC)						Campagne de recrutement - paramétrage e-candidat					
Enseignement	Composante	Type de form.	Mention	Parcours type	Capacités PREVISIONNELLES eCandidat rentrée 2021	Date début dépôt des candidatures	Date de fin de dépôt des candidatures	Date de retour des dossiers	Date de jury	Date de publication	Date de confirmation
EAD	SUP FC	DAEU	Diplôme d'accès aux études universitaire	A	36	07/05/2021	25/09/2021	30/09/2021	Hebdomadaire	2 jours après chaque jury	10/10/2021
EAD	SUP FC	DAEU	Diplôme d'accès aux études universitaire	B	36	07/05/2021	25/09/2021	30/09/2021	Hebdomadaire	2 jours après chaque jury	10/10/2021
EAD	SUP FC	Licence	Administration économique et sociale		80	26/04/2021	30/09/2021	04/10/2021	Hebdomadaire	2 jours après chaque jury	10/10/2021
EAD	SUP FC	Licence	Histoire		100	26/04/2021	30/09/2021	04/10/2021	Hebdomadaire	2 jours après chaque jury	10/10/2021
EAD	SUP FC	Licence	Mathématiques		120	26/04/2021	30/09/2021	04/10/2021	Hebdomadaire	2 jours après chaque jury	10/10/2021
EAD	SUP FC	Certificat	Capacité en Droit		36	26/04/2021	30/09/2021	04/10/2021	Hebdomadaire	2 jours après chaque jury	10/10/2021